



De rendre avec mon ex femme chez notaire

Par **Assna**, le 11/11/2017 à 22:18

Bonsoir

Enfin divorcé je dois me rendre chez mon ex femme

Une 2ème fois chez notaire

La première fois ont étaient en désaccord

Je vous explique mon ex épouse avait la jouissance du domicile a titre onéreux et a sa chargé le crédit de la maison que je devais lui rembourser des le partage de la vente de la maison.

Étant donné que mon ex épouse avait droit APL et caisse d allocation familiale car elle avait revenu solidarité avec nos 3 enfant a chargé.

Elle n avait rien payé de sa poche (Mon credit)

Car loyer entièrement prix en charge par APL

Je me dit que je lui doit pas le remboursement de mon crédit

Étant donné qu elle n a rien payé de sa poche

Ma question est vous pensez que j ai raison ?

Et si vous ne pensez pas que j ai raison m expliquer pourquoi?

Merci s il vous plait de m aidé rapidement car j ai rendez vous chez notaire bientôt

J ai besoins d aide cordialement

Par **morobar**, le 12/11/2017 à 09:11

Bonjour,

Vous avez bien de la chance, vos enfants ne coutent rien, ne mangent pas, se promènent tout nu ou avec des dons de chez EMMAUS..

Cela permet alors effectivement de rembourser l'emprunt immobilier.

Par **Visiteur**, le **12/11/2017** à **14:56**

Bsr,

Vous posez la même question sur 2 postes et 2 formes différentes.

Croyez vous que le revenu versé par l'État français, en aide à votre ex épouse, avec nos CSG et impôts puisse vous profiter à vous mêmes pour ne pas rembourser ?

Cela n'a aucun lien !